

Deux constatations

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **37 (1908)**

Heft 5

PDF erstellt am: **17.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Deux constatations

Nous devons des remerciements à M. Currat, inspecteur, pour l'obligeance qu'il a mise à nous renseigner sur le manuel de grammaire employé dans la Veveyse. Nous voulions l'apprendre de lui-même.

Quelles qu'aient été nos paroles, nous prions M. Currat de nous compter au nombre des partisans de la grammaire enseignée par la nouvelle méthode : ce qu'il admettra sans trop de difficulté. Mais revenons à notre sujet : la grammaire.

Avant 1897, la grammaire est enseignée dans le VII^{me} arrondissement, d'après l'ancienne méthode ; les élèves ont entre leurs mains un manuel où ils puisent leurs exercices. L'enseignement a-t-il fait « florès » dans ce district ? Interrogez la statistique des examens de recrues et vous serez édifiés.

Dès l'année 1897, la méthode est changée ; le *Manuel* de grammaire est supprimé ; la règle seule est conservée ; les exercices sont choisis, composés par les maîtres, selon les directions de leur dévoué Inspecteur. Cet enseignement nouveau fait-il « florès » ? Il n'en paraît rien, à ce que l'on a dit ; cependant, interrogez la statistique et vous serez renseignés. Pourquoi cinq ans après l'introduction de la nouvelle méthode, c'est-à-dire juste le temps pour que ses effets puissent être tangibles, le district passe-t-il au premier rang et s'y maintient-il pendant six ans consécutifs ? Pourquoi ? A chacun de répondre sans parti pris.

Cependant, ce serait téméraire d'attribuer ce succès uniquement à la nouvelle méthode d'enseignement de la grammaire ; mais pour qui les a appliquées toutes les deux, il est incontestable que la nouvelle est supérieure à l'ancienne au point de vue du développement de l'intelligence, dont les effets se répercutent non seulement sur la lecture et la composition, mais aussi sur le calcul, pour ne pas énumérer les branches civiques. C'est le travail fait par l'élève et non celui tout préparé dans un manuel qui est le plus instructif.

Avec M. A. B., nous avons reconnu que c'était difficile et fatigant de tirer *tous* les exercices du livre de lecture. Nous aurions dû dire impossible, car avec la meilleure volonté du monde, il est des devoirs qui demanderaient trop de temps à être cherchés dans le manuel. Dans ces cas, il nous reste les exercices d'imitation et d'invention que les élèves goûtent beaucoup.

Si la nouvelle méthode de grammaire n'a pas produit tous les fruits que nous en attendons, le fait doit être attribué à ce qu'elle a suivi les errements de sa rivale : 1° en présentant aux élèves l'étude de la grammaire dans le même ordre, le nom, l'article, etc. ; 2° en ce qu'elle n'a pas remplacé par des exercices de grammaire la plupart des copies qui se font encore au cours inférieur ; 3° en ce qu'elle n'a pas présenté l'enseignement du verbe dans une méthode plus naturelle.

Nous développerons ces différents points dans un prochain article.

V. C.

LA GRAMMAIRE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

L'auteur de l'article, signé A. B., qui a paru dans le N° 19 du *Bulletin*, année 1907, et M. Currat, inspecteur, dans sa *Première réponse à propos de grammaire*, ne s'entendent malheureusement pas très bien dans la discussion qu'ils viennent d'entamer au sujet de l'emploi de la grammaire à l'école primaire. Et si nous intervenons ici et le plus modestement possible, ce n'est sûrement pas pour jeter de l'aigreur dans le débat. Suivant, en cela, le conseil que vous avez donné, M. le Rédacteur, nous voulons une discussion courtoise. Cela dit, voici, en quelques mots, nos impressions :

Et d'abord, n'y aurait-il pas, de part et d'autre, certaines contradictions que nous ne voulons pas relever ici ? Vrai est-il, par contre, que dans certains points il y a accord parfait entre les champions d'une même cause !

Essayons de rétablir l'harmonie, qui se trouvera nécessairement dans un juste milieu. Mais, pour cela, nous ne voulons sûrement pas ressasser ici tout ce qui a déjà été dit et écrit sur notre *Livre unique* comme aussi sur un *Manuel de grammaire* pour nos écoles. Nous ne voulons pas non plus reproduire ces arguments plus ou moins suggestifs, hardiment avancés par nos deux intéressants et sympathiques joueurs.

Avant tout, il ne faut pas confondre un *Manuel de grammaire* avec les *règles grammaticales*, qui, — comme un code grammatical, — doivent être à la base de l'étude d'une langue. Or, la parfaite connaissance de ces *règles* est de rigueur. Et ces règles, avec quelques exemples à l'appui, se trouvent dans l'*Appendice grammatical* du Livre du II^me degré. Malheureusement, les exercices d'application font défaut et constituent une grave lacune pour l'application correcte et exacte